

nombre de faits (extraits de notre corpus de référence) et d'éléments d'analyse issus de travaux américains qui nous permettront d'étayer cette hypothèse.

## I - PARTIE

### I. 1 - La grammaire des conversations

#### 1.1 Les tours de parole en tant que construction séquentielle.

Pour Sacks et Schegloff, toute conversation se construit au fur et à mesure et comprend deux traits conversationnels fondamentaux qui la structurent:

- a) au moins et pas plus d'un locuteur parle à un moment donné de la conversation
- b) le changement de locuteur est récurrent. La réalisation de ces traits et notamment leur co-occurrence est rendue possible grâce à une "machinerie" dont la fonction essentielle est d'organiser séquentiellement les tours de parole: c'est la "turn taking machinery". Celle-ci se compose de deux ensembles de procédures: l'un visant à organiser la sélection du locuteur suivant, l'autre ayant pour fonction d'établir les possibilités de transition vers le locuteur suivant. Comme cette machinerie opère énoncé par énoncé, les possibilités de sélection (choix du locuteur et moyens transitionnels) ne peuvent s'effectuer qu'à l'intérieur de chaque énoncé. Cette pertinence quant à la transition d'un tour de parole vers un autre ("transition relevance") conditionne dans une certaine mesure la structure linguistique des énoncés: nous retrouvons là une thèse essentielle sous-jacente à ce courant sociologique, à savoir qu'on ne peut analyser le langage pour lui-même.

Dans B 13, il est évident que, de par la nature de la conversation duelle correspondant au rapport interviewer-interviewé-, l'alternance et la succession des tours de parole est régie par la situation même de l'enquête. Cependant, comme nous l'avons souligné dans l'Introduction, et bien que les frontières linguistiques entre chaque tour de parole semblent nettes,

il existe à l'intérieur de chacun d'eux des possibilités de transition (non utilisées) vers le locuteur suivant. Ainsi en Q1 après "heu" et après "je voulais vous demander" en Q2 après oui et "heu" en Q6 après "oui" et "heu"... de même R1, et surtout R2 et R6 commencent par des silences de 2 sec qui laissent les possibilités à A de reprendre la parole.

### 1.2 - Le concept d'implicativité séquentielle

Ainsi la nature même de l'organisation des conversations en tours de parole, conduit à la nécessité de dépasser le niveau de la phrase (définie linguistiquement en tant qu'unité de base) et même celui (plus flou) d'énoncé (constitué de une ou plusieurs phrases). Dans la mesure où au sein de chaque énoncé, se trouvent localisées les possibilités de transition vers un autre locuteur, chaque énoncé (et a fortiori chaque phrase) ne peut être analysé pour lui-même car il est lié prospectivement à ce qui peut ultérieurement arriver, à ce qui peut séquentiellement être produit. Un énoncé projette sur les tours de parole à venir un ensemble pertinent d'occurrences (types d'énoncés, activités diverses, sélection de locuteurs...) - et ces implications sont séquentiellement organisées.

### 1.3 - Un type particulier d'implication séquentielle: les paires adjacentes d'énoncés

Il est aisé de constater empiriquement que dans un certain nombre de cas des paires d'énoncés se trouvent liées deux à deux. A côté du couple évoqué ci-dessus constitué de la question et de sa réponse, il y a aussi d'une salutation et de la salutation qui lui répond, d'une offre, d'une invitation et de son acceptation, son refus... Ces paires d'énoncés sont caractérisables par les traits suivants:

- a) - chaque paire est composée de deux énoncés ayant une certaine longueur,
- b) - les énoncés composant la paire sont en position adjacente (ainsi Q1, R1, - Q2, R2 - ...)
- c) - chacun des énoncés composant la paire est produit par des locuteurs différents (dans B 13 : il s'agit de A et B tels

que A produit Q1 et B R1.

- d) - il existe un ordre séquentiel entre les deux parties composant la paire: la première partie (dans B 13 : Q) précède la seconde partie (dans B 13 : R)
- e) - il existe entre les parties de la paire une relation discriminative: pour tel type de paire, telle première partie de la paire implique la sélection de telle seconde partie qui lui est liée de manière pertinente. Dans le cas des paires Q/R cela pourrait se formuler ainsi: si Q alors R. La non existence de R est perçue comme un manque, une "absence officielle". Ainsi dans le cas de la séquence décrite par Schegloff et qui se présente sous la forme Appel (sonnerie de téléphone) Réponse (paire A.R.) l'absence de réponse est perçue comme une absence officielle du répondant (qui peut n'être pas physiquement présent dans la pièce où retentit la sonnerie, ou bien être "interactionnellement absent" parce qu'il dort par exemple et n'entend pas).

Avant de poursuivre l'exploration des éléments d'analyse proposés par Sacks et Schegloff et leur confrontation aux phénomènes que nous pouvons dégager de notre corpus: il n'est peut-être pas inutile de s'arrêter sur quelques principes qui sous-tendent ces travaux.

L'objet d'étude que s'assignent ces chercheurs, dans le cadre général de l'analyse des activités socialement structurées, est la recherche d'un ordre dans les interventions réalisées par les agents impliqués dans ces types d'activités.

Ainsi les "systèmes d'échange linguistique" (les "s.e.l." les "speech exchange systems") dans lesquels des membres interviennent tour à tour, sont semblables en cela aux jeux où "chacun joue à son tour", à la régulation de la circulation aux intersections routières où "chacun passe à son tour", à la file des clients dans les lieux commerciaux où "chacun est servi à son tour" etc... Les "systèmes d'échange linguistique" sont des systèmes où "chacun parle à son tour". Ils comprennent toute une classe d'activités telles que les conversations, les débats, les

interviews, les enquêtes, les conférences, les communications téléphoniques, les cérémonies, etc...

L'objet central de ces travaux est donc d'étudier la distribution de la parole à l'intérieur de conversations en tentant d'en fournir un modèle de description. L'hypothèse de base étant que loin de se faire au hasard, cette distribution est au contraire structurée. Le modèle du "turntaking" qui a pour objet de décrire cette structure distributionnelle des conversations repose sur les principes théoriques suivants:

1 - le point de vue est fondamentalement sociologique. Le langage est considéré en tant que phénomène social, c'est-à-dire qu'il constitue un "objet sociologique" à étudier au même titre que d'autres ("the disciplinary motivation for such work is sociologic"<sup>(1)</sup>).

2 - Il s'agit d'une micro-sociologie.

Le niveau d'étude est celui de l'interaction, c'est-à-dire au sens Goffmannien du terme d'une situation dans laquelle des interactants sont physiquement présents. Il ne s'agit pas d'abord de mener une recherche macrosociologique, faisant intervenir des données quantitatives statistiques, procédant à des analyses comparatives inter ou intra-culturelles, mais il s'agit plutôt à partir d'un corpus situé, limité, de dégager des lois de fonctionnement qui éventuellement peuvent être généralisables et généralisées.

3 - Cette microsociologie part du point de vue des co-participants. L'objet d'analyse n'est pas de décrire la compréhension qu'a (ou n'a pas) l'analyste de la conversation mais de décrire la manière dont les co-participants produisent et comprennent les énoncés réalisés.

4 - La conversation est considérée en tant qu'activité sociale.

La conversation en tant qu'activité, s'insère dans

---

(1) in Sacks, Schegloff, Jefferson (1974), p. 698: "A simplest systematics for the organisation of turn taking for conversation": en abrégé SSTT.

l'ensemble général des actions et comportements des membres. Toute conversation est une construction réalisée par les co-participants et qui suppose de leur part d'accomplir des tâches spécifiques telles que démarrer, arrêter la conversation, prendre/passé la parole, continuer à parler... Toutes tâches (et les moyens de les réaliser) qui sont autant d'objets d'étude pour les analystes de conversation. Ainsi dans B 13, c'est A qui réalise les tâches "démarrer" et "clore" l'interview. De même que c'est A toujours en tant qu'interviewer qui a l'initiative du choix des thèmes de la sélection du moment où un thème nouveau est introduit, de celui où il est clos. Enfin une conversation, même si elle est pré-déterminée par un certain nombre de facteurs sociocontextuels (notre exemple de situation d'interview est ici significatif), n'est pas une réalité totalement pré-construite: elle se construit au fur et à mesure, et pour nombre de ses aspects (longueur, nombre d'interventions ...) l'on peut dire que "ce n'est pas joué d'avance". Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

5 - La conversation est envisagée en tant qu'opération et non en tant que produit.

Dans SSTT, les auteurs soulignent que si nombre de chercheurs en Sciences Sociales se sont intéressés à ces objets sociologiques caractérisés par un "turn-taking", ce fut toujours du point de vue du résultat, du produit ainsi réalisé et jamais du point de vue de mode de réalisation des processus d'organisation.

6 - Dans une conversation, la construction (linguistique) des énoncés, dépend pour une part de leur statut de tour de parole (voir I.1.2).

7 - Une conversation dans son organisation en "turn-taking", se caractérise à la fois par une indépendance contextuelle et par une sensibilité extrême à la situation.

Sacks, Schegloff et Jefferson sont induits à définir le Turn Taking comme une forme de base dans l'organisation des conversations "in that it would be invariant to parties, such

that whatever variations to parties brought to bear in the conversation would be accommodated without change in the system, and such that it could be selectively and locally affected by social aspects of contexts". Ainsi au delà des variations contextuelles, il existe une base invariante (tout au moins pour une culture ou une sous-culture donnée) permettant de réaliser l'activité de "conversation" quelles que soient les tactiques interactionnelles utilisées par les participants et indépendamment des rapports de force en jeu.

8 - Le "turn-taking" est un système local.

Puisqu'il est question d'un système organisé de telle manière qu'il permette de parler tour à tour, l'une des tâches principales qu'il aura à accomplir est de ménager des transitions. Lesquelles ont pour fonction (voir I.1.2) de rendre possible, par rapport au tour de parole en cours, celui qui va lui succéder. Le "turn-taking" est donc essentiellement circonscrit aux deux tours que lie l'un à l'autre la transition. En ce sens c'est un système qui s'applique localement. Traitant localement d'un couple de tours, il permet de déterminer l'ordre dans lequel se succèdent les tours de parole (en B13 c'est alternativement A puis B qui parlent) ainsi que la longueur de chacun des tours.

9 - Le "turn-taking" est interactionnellement déterminé.

Le caractère "local" du système, s'il permet de faire varier la succession et la taille des tours, permet également de soumettre ces variations dans l'ordre et la longueur au contrôle des participants. Le "turn-taking" organisant la conversation est un système local contrôlé par les participants à la conversation.

## I - 2. Le modèle de description

Le modèle proposé par Sacks, Schegloff et Jefferson (1975) est constitué de deux composantes et d'un ensemble ordonné de règles permettant de traiter (ou du moins étant compatible avec) une série de traits conversationnels considérés comme fondamentaux. Ces traits qui sont des faits empiriquement constata-

bles, forment autant de contraintes sur le modèle (composantes + règles).

### 2.1 - La composante de construction des tours

Pour construire un tour de parole, le locuteur peut avoir recours à une multitude de moyens linguistiques allant des constructions lexicales aux phrases complexes et en passant par divers types de syntagmes.

### 2.2 La composante d'allocation des tours

Cette composante correspond à l'ensemble des techniques qui permettent aux tours de parole de se succéder. Elle se décompose en deux groupes. Un premier groupe comporte les techniques par lesquelles le locuteur suivant est sélectionné par le locuteur en cours. Le second correspond à celui où le choix du locuteur suivant se fait par autosélection. (En B 13 seul le premier groupe est représenté: A sélectionne toujours B et B ne s'autosélectionne jamais).

### 2.3 - L'ensemble ordonné de règles

Pour chaque tour de parole, à l'endroit (séquentiellement initial) où se trouve la transition d'une unité constructionnelle initiale:

Règle la: Si le tour est jusque là contraint de telle manière qu'il implique l'utilisation de la technique: "le locuteur qui parle sélectionne le suivant" alors le participant ainsi sélectionné a le droit et l'obligation de prendre le tour de parole suivant: aucun autre que lui n'a ces droits et obligations, et le transfert se réalise en cet endroit. Ainsi par exemple en R5: le locuteur B produit "Ingénieur" et s'arrête de parler c'est-à-dire laisse la parole à A et le sélectionne par là même. A ainsi sélectionné peut et doit prendre la parole. Des traits paralinguistiques (intonation descendante, arrêt de la voix) sont autant de moyens qui indiquent qu'une place transitionnelle Tx est ménagée.

Règle lb: Si le tour est jusque là construit de telle manière qu'il n'implique pas l'utilisation de la technique "le locuteur qui parle sélectionne le suivant", alors peut (mais ce n'est pas

nécessaire) s'instaurer l'autosélection pour le tour suivant. Le premier qui s'autosélectionne acquiert des traits pour le tour suivant et le transfert s'opère en cet endroit.

Règle 1c: Si le tour est jusque là construit de telle manière qu'il n'implique pas l'utilisation de la technique "le locuteur qui parle sélectionne le suivant", alors le locuteur qui parle, peut, mais ce n'est pas nécessaire, continuer à parler, à moins qu'un autre ne s'autosélectionne.

Règle 2: Si, à la place transitionnelle initiale d'une unité constructionnelle initiale, ni la règle 1a, ni la règle 1b n'ont opéré, et si selon la règle 1c, le locuteur qui parle a continué alors les règles 1a, 1c se réappliquent à la place transitionnelle suivante, et récursivement à chacune des places transitionnelles qui suivent, jusqu'à ce que le transfert de parole soit effectué.

A titre d'exemple si nous prenons Q1:

En Q1 nous pouvons recenser 3 places transitionnelles. T1 après "heu", T2 après "demander" et après "voiture" c'est-à-dire à la clôture du tour. Si l'on applique le modèle et l'ensemble des règles ci-dessus:

pour T1 : 1a et 1b ne s'appliquent pas, c'est 1c qui est appliquée: le locuteur A continue à parler et la règle 2 s'applique: A continue à parler et la règle 2 s'applique: A continue à parler jusqu'à la place transitionnelle T2.

pour T2 : même chose que pour T1: le locuteur A continue à parler jusqu'à T3.

pour T3 : la règle 1a s'applique. Le locuteur B prend la parole. Le transfert est opéré.

#### 2.4 - L'ordre d'application des règles

L'ensemble des règles 1a, 1b, 1c, 2 est doublement ordonné et correspond à l'ordre de présentation adopté ci-dessus.

Ordre 1a → 2:

- la non application de 1a implique l'utilisation de la règle 1b,



que celle-ci s'applique ou non est conditionnée pour lb quelle que soit pour cette dernière l'option choisie;

- de même si lb n'est pas appliquée, c'est-à-dire si le mécanisme d'autosélection n'a pas joué, alors c'est lc qui intervient;

- enfin si lc ne s'applique pas c'est-à-dire si le locuteur qui parle a contribué à parler, alors la règle 2 s'applique.

Ordre 2 → la:

- le type de contraintes des règles sur les suivantes fonctionne également en sens inverse: la présence de lb contraint la... etc. Ainsi le fait que si la ne s'applique pas, c'est obligatoirement lb qui entre en jeu, rend nécessaire l'application de la avant la place transitionnelle. De la même façon si l'on veut que l'option fournie par lb puisse être assurée, et étant donné la présence de lc qui procure la possibilité pour le locuteur qui parle de continuer à parler, il est nécessaire que lb s'applique avant la place transitionnelle là aussi la règle suivante lc conditionne l'application (ou la non-application) de la règle lb.

Le fait que l'ensemble des règles soit ordonné, ce qui revient à ce que le groupe des techniques de "sélection" s'applique avant celui regroupant les techniques d'autosélection, permet au modèle d'être compatible avec l'un des traits fondamentaux (cf. ci-dessus) de la pratique conversationnelle: "un locuteur et un seul parle à la fois". La composante allocationnelle permet de construire à l'intérieur des tours de parole eux-mêmes des 'espaces' de transition, et les règles exposées ci-dessus ont pour objet l'utilisation maximum de ces places transitionnelles pour opérer le transfert qui se trouve ainsi localisé en des endroits précis de la séquence. Le reste de la séquence se trouve ainsi libéré pour accomplir les autres tâches et remplir les autres fonctions qu'assument le tour de parole et la conversation en général. Puisque même l'autosélection ne peut se faire qu'en des endroits précis et obligés (les places transitionnelles) la localisation des interruptions et des chevauchements se trouve circonscrite à ces endroits (et dans

leur environnement immédiat) laissant ainsi nette de toutes perturbations la totalité restante du tour de parole. De ce point de vue l'interview B 13 est un exemple remarquable (quasi-idéal) de réalisation de cette machinerie et du modèle qu'en proposent Sacks, Schegloff et Jefferson.

S'il n'y a pas de chevauchements, il y a comme nous l'avons déjà noté des hésitations. A deux reprises (R2 et R6) le locuteur B commence le tour par un silence de 2 sec. Les deux silences constituent des places transitionnelles où soit A reprend la parole (les règles 1b d'autosélection s'appliqueront) soit B continue le tour c'est-à-dire commence à parler, la règle 2 s'applique. Dans les deux cas c'est ce qui se produit.

Au terme de cette confrontation entre le modèle de description proposé par Sacks, Schegloff et Jefferson et certains faits empiriques issus de notre corpus de référence, il apparaît que ce système "turn-taking" nous fournit effectivement un instrument d'analyse opératoire et adéquat. Cette adéquation portant essentiellement sur la conception des conversations en tant qu'organisation des tours de parole. Nous avons vu ainsi que l'interview B 13 constitue de ce point de vue un échantillon susceptible de recevoir une telle description. B 13 présente une alternance quasi parfaite entre les locuteurs A et B. A posant des questions et B y répondant, l'enchaînement des Q/R étant également un enchaînement fluide. Tant les frontières délimitant chaque unité que l'agencement de ces unités s'organisent nettement et permettent de faire jouer à plein le système ci-dessus décrit.

Cependant seule des 227 interviews obtenues dans le cadre de cette enquête, B 13 présente ce caractère de "tac au tac" qui peut faire penser aux jeux formels. Par ailleurs la coïncidence entre unité linguistique et unité conversationnelle (le tour de parole) ne se retrouve également que dans B 13. Aussi examinant à nouveau un certain nombre de faits, nous serons amené à nous demander dans quelle mesure cette analyse dialogique n'est

pas à remettre en cause, et à partir de là nous proposerons à la suite de Goffman (1975) une conception interactionnelle des conversations.

## II - L'ANALYSE CONVERSATIONNELLE A L'EPREUVE DES FAITS

Soit l'interview B 18 :

- B1 - oui
- A2 - je voulais vous demander heu combien vous consommez aux cents avec votre voiture
- B3 - aux cents/ça dépend/sur route ou
- A4 - sur route
- B5 - sur route : ? huit à neuf litre
- A6 - et sur heu en ville?
- B6 - en ville : oh faut compter entre dix et onze
- A7 - d'accord/est-ce que je peux vous demander combien vous PARcourez de kilomètres par/semaine
- B7 - par semaine? oh très peu hein disons une : un- une centaine hein/ une
- A- oui  
taire c'est tout
- A8 - et par an?
- B8 - ah ça dépend
- A9 - par exemple l'année dernière
- B9 - oh ben l'année dernière j'en ai parcouru beaucoup heu :/ heu trois mille l'année dernière/ trois mille
- A- oui
- A10 - oui
- B10 - toute l'année trois mille quoi/ pour moi c'est beaucoup/ voilà
- A11 - est-ce que je peux vous demander votre profession s'il vous plaît?
- B11 - agent G.D.F./gaz de France/ hein
- A- oui
- A12 - est-ce que vous venez vous approvisionner régulièrement?
- B12 - heu c'était deux petites questions hein/je m'excuse
- A13 - bon d'accord oui.

## II - 1. Eclatement de l'unité dialogique

Reposant sur les paires adjacentes en tant qu'unités de base, la perspective conversationnelle pose de ce point de vue un certain nombre de problèmes empiriques:

### 1.1 - Les rapports Q/R

Conservant comme type de paire adjacente le couple Question/Réponse (Q/R) nous pouvons trouver en B 13 par exemple l'unité 4: Q<sup>4</sup> / R<sup>4</sup> que nous reproduisons ci-dessous:

A → Q<sup>4</sup> : oui/heu est-ce que je peux vous demander votre profession/

B → R<sup>4</sup>: ingénieur

Une analyse linguistique de R<sup>4</sup> suppose de mettre en jeu des règles d'ellipse et d'expansion qui ne sont rendues possibles que si on lie Q<sup>4</sup> et R<sup>4</sup>. C'est un premier fait qui implique de mettre en cause l'autonomie de chaque phrase et de chaque énoncé. Comme le souligne J. Milner (1972b) il est nécessaire de considérer les systèmes Q/R, comme des couples d'énoncés/phrases.

Sur le plan conversationnel cela implique de ne pas rester au niveau de la distribution de surface mais de tenir compte des structures profondes.

### 1.2 - L'enchaînement des Q/R

Soit B 13 : Q<sup>3</sup> : oui et par an?

B18 : Q<sup>6</sup> : { et sur heu en ville?

R<sup>6</sup> : { en ville : oh faut compter entre dix et onze.

Il est évident que isolées de leur contexte Q<sup>3</sup> et Q<sup>6</sup>/R<sup>6</sup> sont des unités ambiguës. Là aussi il est nécessaire de mettre en jeu des règles d'ellipse et d'expansion si l'on veut lever les ambiguïtés. Mais alors que pour Q<sup>4</sup>/R<sup>4</sup>, l'ambiguïté de R<sup>4</sup> est résolue si l'on lie R<sup>4</sup> à Q<sup>4</sup>, c'est-à-dire à l'intérieur de l'unité conversationnelle minimale, les cas que nous évoquons ici sup-

posent de dépasser le cadre de l'unité dialogique: pour interpréter Q3 (B 13) il est nécessaire de relier Q3 à Q2, de même le couple Q6/R6 (B 18) doit être relié aux couples précédents. Autrement dit tant cette fois sur le plan linguistique que sur le plan conversationnel, unité linguistique et unité conversationnelle ne sont pas en coïncidence. Bien plus, si empiriquement (= en s'interdisant toute généralisation) l'on observe l'agencement des interviews B 13 et B 18 (et par extension des interviews enregistrées par cet interviewer) l'on s'aperçoit que ceux-ci peuvent se décomposer en un ensemble d'unités topicales correspondant aux "questions" que l'interviewer s'était proposé de poser:

- consommation aux cents
- distance parcourue par semaine
- distance parcourue par an
- profession exercée
- lieu d'habitation
- régularité de fréquentation de la station service.

Or pour l'ensemble des interviews chaque thème ne correspond pas automatiquement à un seul couple Q/R. Seule précisément B 13 a ce caractère "économique". Dans tous les autres l'un ou l'autre <sup>/des</sup> thèmes se voit traité pour l'un d'entre eux par plusieurs Q/R introduisant non seulement une variation non prédictibles à l'avance pour l'interviewer, mais aussi une remise en cause de l'adéquation des unités Q/R considérées comme autonomes.

### 1.3 - La présence d'enchâssements<sup>(1)</sup>

Soit en B 18 :

A2 -
B3 -
A4 -
B5 -

---

(1) Les conversationnalistes font usage des termes "insertion" ("insertion séquence", ou de "séquences latérales" ("side sequence") voir le travail techniquement approfondi de G. JEFFERSON (1972) "Side Sequences".

La réponse à A2 est une question (B3) à laquelle le premier questionneur répond par A4 le tour suivant B5 étant une réponse à la fois à A2 et à la réponse fournie par A4 c'est manifestement un phénomène dont la complexité implique de dépasser le cadre du couple Q/R, et qui présente les caractères suivants: 1) la réponse à une question peut être une autre question; 2) une réponse peut être une réponse à ce qui précède immédiatement, mais aussi à plus que ce qui précède immédiatement.

Ces trois types de faits (et nous pourrions multiplier considérablement les exemples), supposant des règles d'ellipse (II.1.1), rendant nécessaire la prise en compte de plus qu'un couple Q/R (II.1.2) ou reposant sur un traitement complexe (II.1.3), nous conduisent à nous interroger sur la validité (au niveau de l'adéquation empirique) du modèle "turn-taking" et de l'unité qui le structure: à savoir la paire adjacente et plus particulièrement la paire Question/Réponse<sup>(1)</sup>.

D'ores et déjà est "éclaté", à l'épreuve de cette série de faits, l'idéal de cette conception où la conversation est considérée analogiquement au fonctionnement des jeux formels<sup>(2)</sup> dans leur caractère de "tac au tac" et où chaque "coup" indécidable est suivi d'un autre "coup", l'alternance des coups étant parfaitement réglée et préétablie de même que chaque coup est nettement délimité. Comme le note Goffman<sup>(3)</sup> jamais le langage dans son usage réel et socio-contextuellement situé ne présente ces caractères strictement définis: la propriété fondamentale du langage c'est précisément sa flexibilité. Cette flexibilité rend en partie possible le fait que toute conversation (ainsi que tout autre système d'échange, linguistique ou non), est d'abord une activité interactionnelle, ce qui signifie que l'ensemble de la conversation et chacun des éléments-unités qui la compose est contraint sur deux plans. Celui "systémique"<sup>(4)</sup>

---

(1) Considérée de l'avis de E. GOFFMAN comme pouvant constituer la forme canonique de ce type d'unité (E. GOFFMAN, 1975, p. 1)

(2) Ou le fictif dirait J. MILNER (J. MILNER, 1973, p. 13).

(3) Cf. E. GOFFMAN, 1975, p. 23.

(4) Cf. E. GOFFMAN, 1975, p. 5 où l'auteur expose 8 types de contraintes systémiques.

permettant de contrôler les phénomènes de transmission (ne serait-ce que physique) verbale entre locuteur (s) et récepteur (s), et celui "rituel"<sup>(1)</sup> qui correspond au fait que les participants aux conversations sont des membres appartenant à des sociétés données et que par là toute activité conversationnelle est régie par des normes socio-culturelles.

A l'appui d'une série de faits issus du même corpus de référence, nous allons examiner ces propositions pour en tirer ensuite un certain nombre de conclusions.

## II - 2. Les contraintes systémiques

Si l'on se rapporte aux interviews B 13 et B 18 il apparaît qu'un certain nombre de phénomènes relèvent de cette exigence que pose la présence de participants réalisant simultanément une même activité (celle de "converser ensemble") et qui éprouvent la nécessité de s'assurer mutuellement que la transmission s'effectue (plus ou moins bien) ou ne s'effectue pas. Transmission quant à ce qui est dit, mais aussi à la manière dont c'est dit, et à la façon dont s'effectue l'organisation des tours de parole (= la transition d'un locuteur au locuteur suivant).

Dans B 13: Q2, Q3, Q4, Q5 et Q6 commencent par "oui". Evacué dans une perspective linguistique qui considère le langage comme assurant une fonction référentielle, ce "oui" constitue en fait un élément qui sur le plan interactionnel de la conversation est indispensable. Il assure une fonction systémique fondamentale: sur ce plan il signifie que le locuteur A (celui de Q2, Q3...) 1) prend la parole, 2) accepte par là (et le fait savoir à B) que B ait fini de parler 3) qu'il accepte comme satisfaisante (et le fait savoir à B) la réponse que B vient de fournir<sup>(2)</sup>.

---

(1) Cf. "Rituel Interaction" de E. GOFFMAN (1967) et GOFFMAN (1975), p. 6 et 3.

(2) Un même tour de parole (la "réponse" par exemple) réalise donc plusieurs choses: 1) répondre à la question préalablement posée, 2) passer la parole à celui qui a posé la question 3) orienter cette nouvelle question selon le type de réponse donnée.

Dans B 18 nous retrouvons ce "oui" remplissant les mêmes fonctions. Cependant le phénomène est plus complexe alors que dans B 13, le "oui" est placé après la fin du tour précédent (produit par B) et au début du tour qui commence (celui produit par A) dans B 18, 3 occurrences de "oui" (sur 4) sont produites pendant que B parle. La question qui se pose est alors la suivante: ou bien ce "oui" constitue un tour lui-même, ou bien non. Dans le premier cas cela violerait notre "intuition" interactionnelle: manifestement, bien que ces "oui" relèvent de l'exigence relevée ci-dessus due aux contraintes de la transmission, il est difficile (surtout à l'audition de la bande) de lui attribuer le statut de tour de parole, c'est-à-dire de l'instituer en tant que réponse à ce qui vient d'être dit. Et à cela plusieurs raisons; d'une part B n'attend pas que A lui réponde simplement "oui"<sup>(1)</sup>, d'autre part la production de "oui" n'entraîne pas une modification (tout au moins observable) du déroulement du tour de parole. C'est en cela différent du début de B 18 où le locuteur B /s'attend par sa production de B3 à ce que le locuteur A réponde (produise B4) pour continuer à parler et produire B5. Alors que B5 et les 3 occurrences de "oui" sont formellement identiques: ce sont deux interventions de A qui chevauchent l'énoncé produit par B (il n'y a pas d'interruption entre B3 et B5, pas plus que les "oui" ne provoquent une rupture dans le tour produit par B). Les conséquences des deux ne sont pas les mêmes. Rejetant la réponse positive à la question posée ci-dessus, nous nous devons de tirer les conséquences. La solution vers laquelle nous nous orientons: les 3 "oui" ne peuvent constituer un tour en eux-mêmes. Cela revient à admettre que dans une conversation <sup>un</sup> participant donné peut parler sans que cela soit son tour de parole. Echappe ainsi une série de productions verbales<sup>(2)</sup> au moule dialogique

---

(1) Ou tout autre moyen linguistique remplissant cette fonction de feed-back.

(2) GOFFMAN note qu'à côté de certains phénomènes de feed back, toute une série d'autres phénomènes, tels que les apartés, les plaisanteries produites à voix basse, des expressions marquant l'ironie ont les mêmes conséquences sur le modèle dialogique, ils sont rejetés hors du moule ("format").



"affirmation/réplique", lequel se révèle par là inadéquat à les intégrer.

## II.-3 Les contraintes rituelles

3.1 Dans B 13 nous avons déjà relevé deux faits que nous avons momentanément écartés:

A1 : heu je voulais vous demander...

A4 : oui/heu est-ce que je peux vous demander...

A ces deux faits nous pouvons ajouter la fin de l'interview

B 13:

A7 : d'accord merci monsieur

et la fin de B 18:

- A - est-ce que vous venez vous approvisionner régulièrement
- B - heu c'était deux petites questions hein, je m'excuse
- A - bon d'accord oui.

Il apparaît sans conteste que de telles expressions sont typiquement des expressions ayant une fonction sociale d'acceptabilité mutuelle. Toutes les expressions qui se voient "inutiles" (non pertinentes) si l'on n'envisage que l'aspect référentiel de la communication. (Transmission d'information, demande/obtention d'information...). Or elles sont présentes. Présence qui témoigne là encore du contexte "socio-contextuel" dans lequel s'insère toute conversation. Le déterminant interactionnel est pertinent pour qui veut se placer au niveau explicatif. Les participants se ratifient officiellement, se situant (de manière explicite ou non) "consciente" ou "non", en connaissance de cause ou non) dans un rapport de force qui nécessairement est et se joue. Autrement dit A1 dans B 13 n'a pas pour seule fonction de "poser la première question de l'interview" mais de demander à l'interviewé son accord<sup>(1)</sup> (qu'éventuellement il peut refuser) pour être interviewé c'est-à-

---

(1) Cf. E. GOFFMAN et la notion de "catégorisation première" de l'interaction qu'il reprend et développe dans "Frame Analysis" sous le terme de "Primary Framework" E. GOFFMAN, (1974).

dire pour remplir les tâches "être interviewé". Al permet de mettre en place entre autres fonctions le cadre de l'interaction, lequel une fois construit fournit à l'interaction la possibilité de se poursuivre et de se conclure. Dans un même tour de parole, nous avons ainsi non seulement présenté des moyens pour que l'interaction en tant que système puisse fonctionner (cf. ci-dessus la contrainte systémique) mais également toute une série de moyens dont le rôle est de faire fonctionner l'interaction en tant que micro-système social (rituel). La profession étant considérée par l'interviewer comme relevant de l'intimité de l'individu, demander à quelqu'un sa profession ne se fait pas sans quelques précautions au moins oratoires: ainsi en A4 (B 13) l'hésitation "heu" et la construction en "est-ce que je peux..." de cette demande.

Les contraintes rituelles au sens où l'entend E. GOFFMAN constituent également des éléments d'interprétation pour la fin de B 18. Le type d'interaction que représente la situation d'interview à partir de laquelle nous travaillons ici, implique une contrainte quant à la durée dont l'interviewer peut disposer. "Le temps de deux petites questions"<sup>(1)</sup> pas plus. Enfreindre par trop cette durée peut provoquer et c'est le cas ici, une rupture de définition de l'interaction, et la conversation cesse. En C 36 (cf. note (1), p. 22) l'interviewer précise "pendant que vous faites votre plein". Risquant d'être perçu (à juste titre) comme envahissant le territoire<sup>(2)</sup> (l'espace spatio-temporel) des clients venant prendre de l'essence, il est nécessaire pour l'interviewer de réparer le dommage causé, cette violation provoquée. Poser au client "deux petites questions" pendant qu'il fait son plein ne lui

---

(1) Accord qui peut être ou non verbalisé:

C 36/ A. là/ je pourrais vous poser 2 petites questions pendant que vous faites votre plein

B. si vous voulez oui...

(2) Terme goffmanien: cf. "mise en scène de la vie quotidienne" à ce propos.